



RAPPORT FINANCIER 2023

Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine

Maison régionale des sports
2 Avenue de l'université, 33400 Talence
Tél : 05-57-22-42-18
E-mail : secretariat@lsana.org



sommaire



1. ELEMENTS FINANCIERS	03
1.1. Compte de résultats charges 2023 – avec comparatif 2022.....	04
1.2. Compte de résultats produits 2023 – avec comparatif 2022	05
1.3. Détails des Charges, Produits et Subventions.....	06
1.4. Bilan Actif 2023 – avec comparatif 2022	07
1.5. Bilan Passif 2023 – avec comparatif 2022.....	08
1.6. Budget Prévisionnel 2024	09
2. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	10
2.1. Préambule	11
2.2. Evènement significatifs et faits caractérisitques de l'exercice	11
2.3. Règles et méthodes comptables	12
2.4. Notes sur le bilan actif	13
2.5. Notes sur le bilan passif	14
2.6. Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercices.....	15
2.7. Autres Informations	16
NOS PARTENAIRES	19

ELEMENTS FINANCIERS 2023

- Compte de résultat charges 2023 - avec comparatif 2022
- Compte de résultat produits 2023 - avec comparatif 2022

- Détail des charges, produits et subventions 2023

- Bilan Actif 2023 - avec comparatif 2022
- Bilan Passif 2023 - avec comparatif 2022

- Budget Prévisionnel 2024

1.1 - Compte de résultat charges 2023 – avec comparatif 2022

État exprimé en €

Du 01/01/2023
Au 31/12/2023

Du 01/01/2022
Au 31/12/2022

Charges d'exploitation	Achats de marchandises	1 365	1 305
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	202 790	105 376
	Aides financières	52 515	93 463
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 051	3 688
	Salaires et traitements	208 070	185 459
	Charges sociales	65 895	57 801
	Dotations aux amortissements et aux	8 660	4 201
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés		
	Autres charges	251	2 082
	TOTAL (I)	543 597	453 374
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	-	-
Ch. exceptionnelles	Sur opérations de gestion	3 710	5 348
	Sur opérations en capital	1 980	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)	5 690	5 348
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)			
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		549 287	458 722
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		-	-
TOTAL GENERAL		549 287	458 722

1.2 – Compte de résultat produits 2023 – Avec comparatif 2022

État exprimé en €

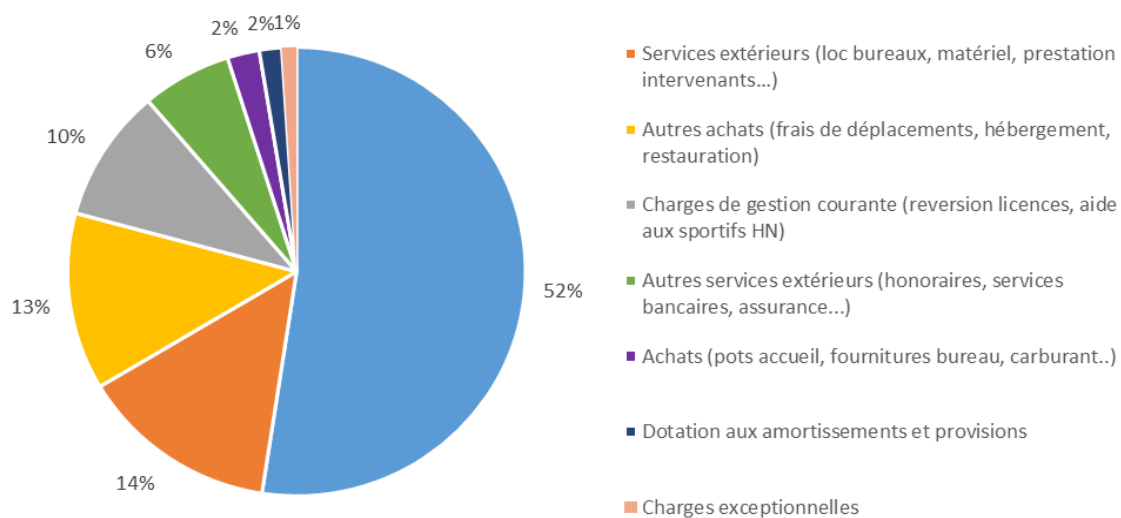
Du 01/01/2023
Au 31/12/2023

Du 01/01/2022
Au 31/12/2022

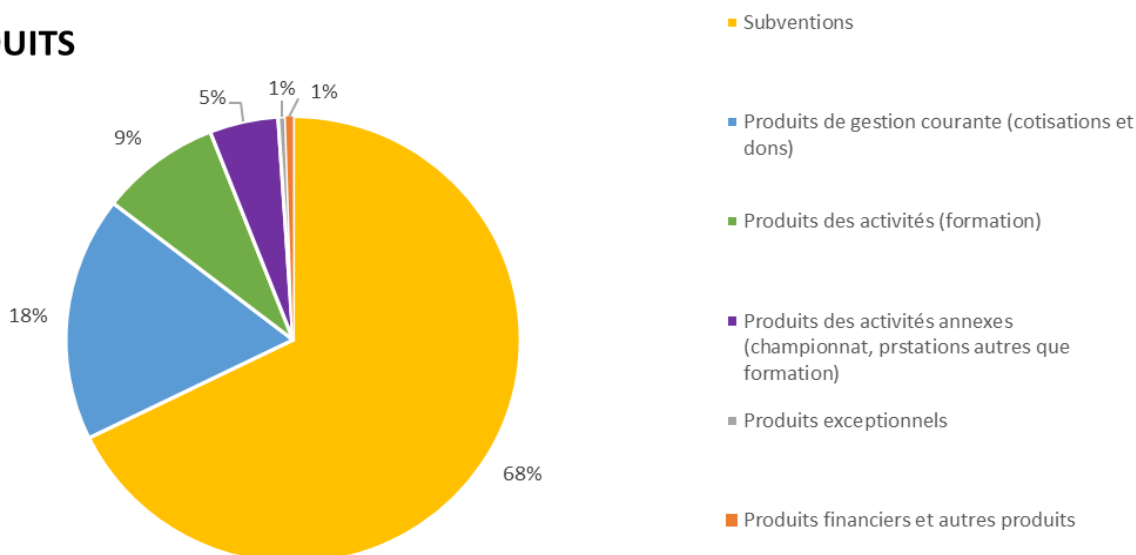
Produits d'exploitation	Cotisations	90 524	77 651
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de dont parrainages	71 840	28 388
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et Versements des Ressources liées à la Dons manuels	339 834	322 850
	Mécénats	3 956	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contribution financières	19 650	5 700
	Reprises sur amortissements, Utilisations des fonds dédiés	2 100	8 858
Autres produits	154	1 800	
		258	
	TOTAL (I)	528 058	445 505
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et Autres intérêts et produits	2 574	1 095
	Reprises sur provisions et Différences positives de Produits nets sur cessions		
	TOTAL (II)	2 574	1 095
Produits exc	Produits exceptionnels sur	2 556	319
	Produits exceptionnels sur	381	292
	Reprises sur provisions,		
	TOTAL (III)	2 938	611
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		533 570	447 210
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		15 717	11 512
TOTAL GENERAL		549 287	458 722

1.3 – Détail des Charges, Produits et Subventions 2023

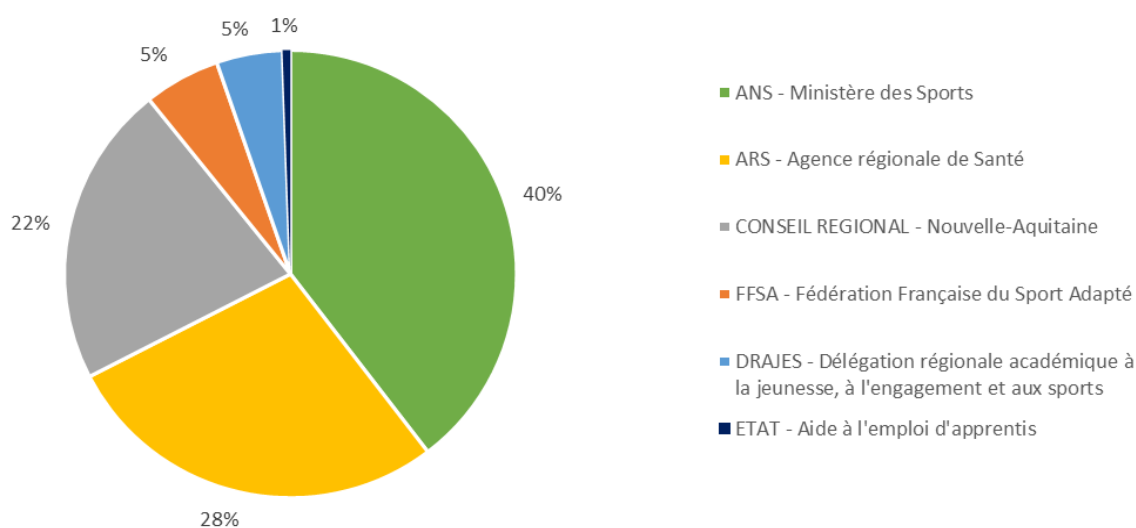
CHARGES



PRODUITS



SUBVENTIONS



1.4 - Bilan Actif 2023- avec comparatif 2022 :

État exprimé en €		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023			Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions brevets droits similaires	784	784		
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, mat et outillage indus.	2 771	1 236	1 535	2 089
		Autres immobilisations corporelles	59 354	31 001	28 354	26 344
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés						
Immobilisations financières	Participations et Créances rattachées	100		100	100	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres	700		700	700	
TOTAL (I)		63 709	33 021	30 689	29 233	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours					
	Créances	Créances dt. , adhér., usag. et cpt. rattachés	24 080		24 080	12 755
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	37 530		37 530	28 450
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	264 491		264 491	319 741
		Charges constatées d'avance	1 632		1 632	
TOTAL (II)		327 733		327 733	360 947	
COMPTES RÉGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Écarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)		391 442	33 021	358 421	390 180	

1.5 : Bilan Passif 2023 – avec comparatif 2022 :

État exprimé en €

			Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Fonds Propres	Sans droit de reprise	Fonds propres statutaires	13 280	13 280
		Fonds propres complémentaires		
	Avec droit de reprise	Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation			
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité		
		Autres	206 868	206 868
	Report à nouveau		53 160	64 672
	Excédent ou déficit de l'exercice		- 15 717	- 11 512
	Situation nette (sous total)		257 591	273 307
	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement		1 518	1 100
Provisions réglementées				
TOTAL (I)		259 108	274 408	
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés		2 100	4 200
	TOTAL (II)		2 100	4 200
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	TOTAL (III)			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières diverses			
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		18 851	15 115
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		34 278	38 169
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		32 751	29 022
	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance		11 333	29 266
	TOTAL (IV)		97 213	111 572
Écarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		358 421	390 180	

1.6 : BUDGET PREVISIONNEL 2024 :

CHARGES		BP 2024
60 Achats		186 400
601	Achat de matières premières	1 400
604	Achats d'études et prestations de services	165 000
6061	Carburant	16 000
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 500
6064	Fournitures administratives	500
606	Autres fournitures	
61 Services extérieurs		19 450
613	Locations diverses	3 250
614	Locations immobilières	8 000
615	Entretien, réparations et maintenance	2 300
616	Assurance	5 900
62 Autres services extérieurs		122 370
621-622	Frais et honoraires	5 660
623	Récompenses et cadeaux	5 860
625	Déplacements et réceptions	97 650
626	Frais postaux et de télécoms	2 900
627	Services bancaires et assimilés	1 800
628	Cotisations, frais de participation	8 500
63 Impôts, taxes et versements assimilés		6 470
633	Participation des employeurs à la formation professionnelle	6 470
635	Droits d'enregistrements et de timbre	
64 Charges de personnel		286 260
641	Rémunérations du personnel (brut)	216 110
645	Charges de sécurité sociale (ch patronales)	63 000
647	Autres charges de personnel	7 150
65 Autres charges de gestion courante		55 250
657	Reversion aux sportifs HN et licences CDSA	54 950
658	Charges de gestion courante	300
66 Charges financières		
67 Charges exceptionnelles		
68 Dotation aux amortissements et provisions		8 800
TOTAL DES CHARGES (EN €)		685 000
86 Emploi des contributions volontaires		70 600
	Secours en nature	20 000
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	27 600
	Personnel bénévole	23 000
TOTAL DES CHARGES (EN €)		755 600

PRODUITS		BP 2024
70 Produits des activités		62 000
706	Prestations de services	46 000
708	Produits des activités annexes	16 000
74 Subventions d'exploitation		517 700
741	Etat : ministères sollicités	
	ANS - ESQ	88 000
	ANS - PSF	50 000
	ANS - PPF	8 000
	DRAJES - PST / BOP	14 000
	DRAJES - FDVA	4 000
	DRAJES - JOP 2024	15 000
742	Région(s) :	
	Nouvelle-Aquitaine - Actions	79 000
	Nouvelle-Aquitaine - Filières Haut-Niveau	8 000
	Nouvelle-Aquitaine - Aide individuelle Haut-Niveau	22 200
	Nouvelle-Aquitaine - Acquisition matériel	1 000
743	Autres financements Public :	
	ARS	200 000
744	ASP - Aide apprentissage	3 000
755	Contributions financières d'autres organismes :	
	FFSA	25 500
75 Autres produits de gestion courante		91 700
751	Redevances pour concessions	
756	Cotisations	91 700
758	Produits divers de gestion	
76 Produits financiers		1 000
77 Produits exceptionnels		300
78 Reprise sur amortissements et provisions		12 300
79 Transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS (EN €)		685 000
87 Contributions volontaires en nature		70 600
	Bénévolat	23 000
	Prestations en nature	27 600
	Dons en nature	20 000
TOTAL DES PRODUITS (EN €)		755 600

ANNEXES

AUX COMPTES ANNUELS

- Préambule
- Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice
- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le bilan actif
- Notes sur le bilan passif
- Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercices
- Autres informations

2.1 - Préambule :

La ligue régionale NOUVELLE AQUITAINE du Sport Adapté (LSANA) est un organe déconcentré de la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA).

Il a pour mission de permettre à toute personne en situation de handicap mental ou psychique, quelles que soient ses capacités, de pratiquer la discipline sportive de son choix dans un environnement favorisant son plaisir, sa performance, sa sécurité et l'exercice de sa citoyenneté.

Son siège social est établi à la Maison Régionale des Sports 2 Avenue de l'université 33400 TALENCE.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Animer la vie sportive fédérale dans la région, et à ce titre :
 - Proposer un calendrier annuel de rencontres sportives régionales
 - Soutenir, stimuler l'organisation de rencontres départementales, en lien avec les Comités départementaux sport adapté et leur apporter son aide
 - Dynamiser les liens entre les comités départementaux sport adapté, les associations et clubs sportifs
- Représenter les associations et clubs sportifs auprès des instances de la FFSA
- Promouvoir l'image du sport adapté dans le public
- Défendre les intérêts du sport adapté

Les moyens mis en œuvre sont essentiellement :

- Un effectif de 8
- Un local à la Maison Régionale du Sport
- Des subventions accordées par les pouvoirs publics
- Des dotations de la FFSA

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **358 521,18 €**.

Le résultat net comptable est en déficit de **15 716,73 €**.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 07/03/2024 par les dirigeants.

2.2 – Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice :

Augmentation des produits d'exploitation

Les ventes prestations de service sont en hausse grâce à la poursuite du développement des actions de formation. Cependant, il faut noter que sont compris dans cette catégorie tous les produits annexes, que sont les frais avancés pour les stagiaires, ensuite remboursés.

Nous pouvons également souligner l'augmentation des contributions financières que sont celles de la FFSA, dédiées au lancement et développement du projet Académie du Sport Adapté.

Augmentation des charges d'exploitation

Les frais sont essentiellement liés aux missions des CTF et à la masse salariale, à l'augmentation des achats liés aux activités et au fonctionnement.

Les cotisations ayant augmentées, la part reversée aux CDSA l'est également.

2.3 - Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite. A ce jour, compte tenu de l'ancienneté des salariés, le montant n'est pas significatif.

Contributions volontaires en nature :

Elles n'ont pas été évaluées mais demeurent non significatives.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.4 - Notes sur le Bilan Actif :

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = **63 709,00€**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	784.00			784.00
Immobilisations corporelles	71 751.00		9 026.00	62 125.00
Immobilisations financières	800.00			800.00
TOTAL	73 335.00		9 026.00	63 709.00

Amortissements et provisions d'actif = **44 102,00€**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	784.00			784.00
Immobilisations corporelles	43 318.00		11 081.00	32 237.00
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	44 102.00		11 081.00	33 021.00

Actif circulant

Etat des créances = **63 241,00€**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	63 241.00	63 241.00	
TOTAL	63 241.00	63 241.00	

Produits à recevoir par postes du bilan = **60 980,00€**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	24 080.00
Autres créances	
Subventions	36 900.00
Disponibilités	
TOTAL	60 980.00

Charges constatées d'avance = **1 632,00€**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

2.5 - Notes sur le Bilan Passif :

Fonds associatifs et réserves

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Fonds associatifs et réserves = **259 109,00€**

Fonds associatifs et réserves	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs	13 280.00			13 280.00
Autres réserves	271 540.00		11 512.00	260 028.00
Subventions d'investissements	1 100.00	799.00	381.00	1 518.00
Résultat de l'exercice	-11 512.00	-15 717.00	-11 512	-15 717.00
TOTAL	274 408.00	-14 918.00	381.00	259 109.00

Provisions

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Provisions = **0,00€**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00

Etat des dettes = 99 313,00€

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fonds dédiés	2 100.00	2 100.00		
Fournisseurs	18 851.00	18 851.00		
Dettes fiscales & sociales	34 278.00	34 278.00		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	32 751.00	32 751.00		
Produits constatés d'avance	11 333	11 333		
TOTAL	99 313.00	99 313.00		

Charges à payer par postes du bilan = 56 934,00€

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. De crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	4 478.00
Dettes fiscales & sociales	19 705.00
Autres dettes	32 751.00
TOTAL	56 934.00

Produits constatés d'avance = 11 333,00€

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

2.6 - Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice :

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 36 900,00€

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
FFSA – Sport santé (4687)	3 500.00
FFSA – PERF (4687)	1 000.00
FFSA – Académie du Sport Adapté (4687)	7 700.00
TOTAL	12 200.00
Produits à recevoir sur subventions	Montant
REGION N-A (44171)	24 700.00
TOTAL	24 700.00

Charges constatées d'avance = 1 632,00€

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486)	1 632.00
TOTAL	00.00

Charges à payer = 38 156,00€

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues (408)	4 478.00
TOTAL	4 478.00

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes Sociales (42+ 43)	30 573.00
AFDAS (4421) + IMPOT (44733)	3 105.00
TOTAL	33 678.00

Produits constatés d'avance = 11 333,00€

Produits constatés d'avance	Montant
Conseil Régional – Filière de Haut-niveau 2023-2024 (487)	11 333.00
TOTAL	11 333.00

2.7 - Autres informations :**Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 790.00
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	2 790.00

Effectif moyen au 31/12/2023

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	1
Agents de maîtrise & techniciens	6	6
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	1
TOTAL	8	8

Subventions principales inscrites en comptabilité sur l'exercice :

Convention avec ANS : 128 450,00€

Objet : Emploi de Camille FILLOL
Durée de la convention : année 2023
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600€

Objet : Emploi de Jeremy RABU
Durée de la convention : année 2023
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600€

Objet : Emploi de Anaïs FEILLARD
Durée de la convention : année 2023
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600€

Objet : Emploi de Sarah GOMER
Durée de la convention : année 2023
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600€

Objet : Emploi de Alice DUNOUHAUD
Durée de la convention : année 2023
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600 €

Objet : Projet Sportif Fédéral
Durée de la convention : année 2023
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 35 000€

Objet : Programme accession projets Performances Fédéraux – PERF
Durée de la convention : année 2023
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 5 450€

Convention avec le CONSEIL REGIONAL AQUITAINE : 75 250,00€

Objet : Fonctionnement
Durée de la convention : année 2023
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 36 000 €

Objet : Aide aux filières de Haut-Niveau - PERF
Durée de la convention : saison sportive 2023-2024
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 000 €

Objet : Aide Individuelle aux Sportifs de Haut-Niveau
Durée de la convention : saison sportive 2022-2023
Montant attribué aux sportifs : 20 250 €

Objet : Acquisition de matériel
Durée de la convention : année 2023
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 2 000 €

Convention avec l'ARS au titre du FONDS d'INTERVENTION REGIONAL : 100 000,00€

Objet : Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie

Durée de la convention : année 2023

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : **100 000 €**

Convention avec la DRAJES Nouvelle-Aquitaine : 17 000,00€

Objet : Déploiement des actions d'information et de formation auprès des éducateurs sportifs clubs et établissements

Durée de la convention : année 2023

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : **6 000 €**

Objet : Accompagnement des Journées Olympiques et Paralympiques

Durée de la convention : année 2023

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : **4 000 €**

Objet : Fonds pour le Développement de la Vie Associative – Actions innovantes

Durée de la convention : année 2023

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : **4 000 €**

Objet : Formation des personnes en situation de handicap sur la prévention des violences sexuelles et du harcèlement

Durée de la convention : année 2023

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : **2 000 €**

Objet : Formation des formateurs – Savoir Rouler à Vélo et Savoir Rouler à Vélo Adapté

Durée de la convention : année 2023

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : **1 000 €**

Etat des fonds dédiés :

	SOLDE AU 31/12/2022	ENGAGEMENT	RESSOURCES	SOLDE AU 31/12/2023
REGION TENNIS DE TABLE	2 100	2 100		0
REGION NATATION	2 100			2100
TOTAL	4 200	2 100		2 100

NOS PARTENAIRES

Partenaires Institutionnels

Soutenu
par



Partenaires Privés



Partenaires Départementaux :



REJOIGNEZ-NOUS SUR



www.lsana.org



@liguesportadaptena

Instagram



Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine